

[Tarbes](#) [Lourdes](#) [Bagnères-de-Bigorre](#) [Aureilhan](#) [Lannemezan](#) [Vic-en-Bigorre](#) [Séméac](#) [Bordères-sur-l'Échez](#) [Juillan](#) [Barbazan-Debat](#) [Autres villes](#)[Actualité](#) > [Grand Sud](#) > [Hautes-Pyrénées](#) > [Bagnères-de-Bigorre](#)

Publié le 07/12/2016 à 03:53, Mis à jour le 07/12/2016 à 08:49

Une permanence pour les zones humides à la sous-préfecture

Environnement

à compter de ce mois de décembre, la Cellule d'assistance technique zones humides (CATZH) Pyrénées centrales tiendra une permanence mensuelle à la sous-préfecture de Bagnères-de-Bigorre, le troisième mercredi du mois, de 9 heures à 12 heures, avec une première date le mercredi 21 décembre. Il s'agit ainsi de permettre aux propriétaires et usagers de zones humides, particuliers, collectivités... ainsi qu'aux curieux de nature, de venir se renseigner sur ces milieux particuliers.

«Les zones humides sont des milieux très variés (tourbières, marais, prairies humides...) qui ont fortement régressé en France depuis le siècle dernier. Ils sont reconnus d'intérêt général par la loi sur l'eau et rendent de nombreux services comme la régulation des crues, le stockage de l'eau, la préservation des espèces animales et végétales particulières, ainsi que le stockage du carbone. Malgré la prise de conscience de leur valeur et de l'augmentation des moyens mis en œuvre pour les préserver, ils ont encore besoin d'être mieux connus et pris en compte dans les aménagements», indique Audrey Ratié, technicienne/animatrice de cette cellule créée en 2011 avec l'objectif de concilier utilisation et préservation des zones humides. Elle propose aux propriétaires et gestionnaires des diagnostics et des conseils de gestion sur ces milieux. Cette cellule est financée par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, la région Midi-Pyrénées et les fonds européens.

Plus d'infos au 05.61.95.49.60.

La Dépêche du Midi

BAGNÈRES-DE-BIGORRE ENVIRONNEMENT

Donner votre avis !

[Charte de modération](#)

Votre commentaire :

Votre commentaire est soumis à notre charte de modération. En cas de non-respect (propos racistes ou insultants...) il ne sera pas publié.
Cliquez ici pour écrire et merci pour votre contribution.

[Suivre ce fil de discussion](#)

[Envoyer ce commentaire](#)